



## ***L'écho des criques***

*La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie*

### **Noël : Sainte Marie illuminée !**



Vendredi 29 novembre, M. le Maire, entouré de la Reine de Noël et du Roi Carnaval, a délégué à Aeden, un représentant de la jeunesse locale, la "mise à feu" des lumières du centre de Sainte-Marie, avant de partager un moment de convivialité et de chaleur très appréciées au bar voisin.

**Cinéma Saint Joseph : demandez le programme !**



Vous trouverez sur le site de l'Association (clic ci-dessous) le programme du **cinéma Saint Joseph** pour la fin de l'année.

[Le Programme : cliquez ici](#)

## **Pour que vive l'Association SAINT-JOSEPH !**

Une adresse toute proche et souvent oubliée :

Le **Centre Saint-Joseph** loue sa salle de 90 m<sup>2</sup>, 14 rue Notre Dame, derrière le cinéma St Joseph, dans le centre de Sainte-Marie.

Pour la somme modique de 200 € par week-end, vous pouvez organiser des fêtes de familles, ou accueillir des groupes (jusqu'à 80 personnes), dans un cadre simple et agréable, équipé 100 chaises, 23 tables, un frigo, etc, avec la jouissance d'un espace de parking très bien dimensionné.

Une caution de 200 € est à prévoir. Un règlement intérieur précise les détails de son utilisation.

Pour tout renseignement, s'adresser à **Olivier RENARD** au 06 71 17 03 50, ou par mel : [stjoseph44210@gmail.com](mailto:stjoseph44210@gmail.com), ou encore consulter le site de l'office de tourisme de PORNIC "[www.pornic.com](http://www.pornic.com)"

## **Questions écrites à la Mairie de Pornic Edition 2019**

En cliquant sur le lien ci-dessus, vous trouverez sur le site **ASM44.org** les questions écrites que nous faisons parvenir à la Mairie de Pornic dans le cadre de nos échanges réguliers. Ces questions sont la synthèse de vos avis et commentaires recueillis tout au long de l'année 2019.

[ASM44.org](http://ASM44.org)

## **AG 2019 : le compte-rendu**

Vous trouverez le compte rendu de notre dernière Assemblée Générale, largement suivie, sur notre site **ASM44.org**, accessible en cliquant sur le lien ci-dessous

[Compte rendu AG 2019](#)

## **Urbanisme : quelle évolution pour Ste Marie ?**

**L'association des Amis de Sainte-Marie**, attentive à l'évolution de l'urbanisme de Pornic, veut réagir à un article du Courrier du Pays de Retz du vendredi dernier 29 novembre ; celui-ci fait référence au projet des Cèdres Bleus et à la décision de l'ADRP de ne pas faire appel, ainsi qu'aux craintes que cette association fait planer notamment sur notre cinéma St Joseph.

Les membres de l'ASM rappellent le souci de préserver et mettre en valeur le cachet et l'attractivité de notre ville. Protéger, préserver, réglementer, mais ne pas tout bloquer sous prétexte de sanctuarisation excessive, contre-productive.

En effet, les paysages naturels et le patrimoine bâti qui font le charme de notre territoire sont les fruits des orientations des générations qui nous ont précédés, tout au long d'une urbanisation qui a bien transformé depuis un

siècle la bourgade de Sainte-Marie comme les autres parties de Pornic. Fini le temps du pacage des troupeaux sur les coteaux littoraux peints au 19<sup>ème</sup> siècle, oubliées aussi les petites maisons de pêcheurs ou les traces de halage des barques de pêche sur le sable du Porteau ou de la Noëveillard ! Disparues également les vignes qui prospéraient sur un sol calcaire aujourd'hui couvert par les maisons que nous avons la chance d'habiter.

Nous sommes attachés aux coupures vertes ainsi qu'aux secteurs boisés tous relativement récents, à tel point que le Conservatoire du littoral avait l'intention de supprimer en juin dernier les bois du secteur du Portmain, jusqu'à notre opposition soutenue par la municipalité. Soulignons que seules notre association de Sainte-Marie et celle du Portmain ont demandé à ce qu'un abattage soit limité aux arbres morts ou étouffés par des spécimens plus résistants

N'oublions pas que, comme l'être humain, l'arbre est doté une durée de vie sans doute plus longue, mais qui nécessite des soins et un entretien, voire un remplacement.

Pour toutes ces raisons, nous sommes favorables à une protection intelligente du patrimoine naturel et bâti, mais pas à une sacralisation de l'existant qui irait à l'encontre de l'intérêt général et d'un développement raisonné de notre territoire. La photo qui illustre l'article de presse nous rassure sur la qualité de notre environnement, alliant verdure, littoral et vie humaine.

En revanche, l'imperméabilisation à outrance des sols des propriétés non bâties est davantage préoccupante en raison de ses conséquences : le ruissellement vers les parties basses des différents quartiers. Souvenons-nous de l'épisode des pluies d'orage en 2018 inondant propriétés et transformant certaines rues en rivières !

Le rôle de notre association est de participer préventivement à la sensibilisation de chacun à ces risques aggravés par les changements climatiques.

### **Le saviez-vous ? il y a 100 ANS ...**

Il y a 100 ans ce 3 décembre, décédait Auguste RENOIR, auquel n'avait pas échappé le charme de Pornic puisqu'il y peignit au moins 6 toiles, dont celle-ci, que l'on peut retrouver sur le blog d'**Alain BARRÉ** (<http://alain-barre.over-blog.com/>).



**Les membres du conseil d'administration des Amis de Sainte-Marie vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année.**



Bien cordialement à chacune et à chacun !

*Jean-Marc Hainigue*

© 2019 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

